

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ  
LE MERCREDI 13 JANVIER 2021, À 12 HEURES,  
PAR VISIOCONFÉRENCE**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de procéder à un appel d'offres pour services professionnels relativement au projet de plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
4. Adoption du plan de développement du territoire agricole (PDTA) de la MRC
5. Dépôt du budget révisé 2020 de Transport adapté et collectif des Anses inc.
6. Dépôt du plan d'optimisation des ressources (budget 2020) et du plan de rétablissement et de maintien de l'offre de services (budgets 2020-2021-2022) de Transport adapté et collectif des Anses inc.
7. Autorisation de signature du protocole d'entente avec le regroupement des MRC de la Gaspésie – Ressources humaines dédiées au plan de communauté du Réseau en développement social Rocher-Percé
8. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 6 822 000 \$ qui sera réalisé le 13 janvier 2021
9. Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
10. Fermeture des bureaux à la population
11. Levée de la séance

Christine Roussy  
Directrice générale & secrétaire-trésorière